COMMUNE DE LIVAROT PAYS D'AUGE

DECLARATION PREALABLE
DOSSIER CLASSÉ SANS SUITE
PRONONCÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Date d'affichage de l'avis de dépôt en mairie le :
Transmission au contrôle de légalité le :

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	
Demande déposée le 27/10/2026	
Par :	Pack écologie
Représenté par :	Monsieur Sasha AVILES
Demeurant :	100 Avenue du Général Leclerc 93500 PANTIN
Pour :	Travaux sur construction existante : Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison
Sur un terrain sis :	Route du Lieu Neuville, Auquainville, 14140 LIVAROT PAYS D'AUGE
Parcelle :	28 C 337

Référence dossier
N° DP 014 371 26 00094

Destination : Habitation

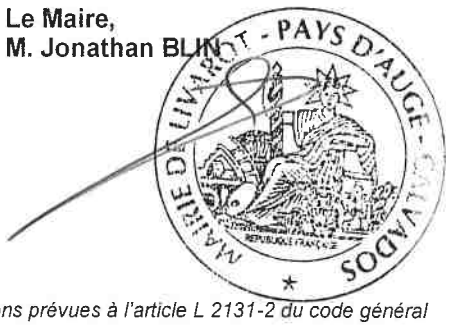
Monsieur,

À la suite de la demande de retrait du dossier cité en référence réalisée par PACK ECOLOGIE, responsable du projet, déposée en Mairie de Livarot-Pays-d 'Auge en date du 17/11/2026, je vous informe que la demande de Déclaration préalable susvisée est classée sans suite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à LIVAROT PAYS D'AUGE
Le 23. 11. 2026

Le Maire,
M. Jonathan BLIN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.